

Délibération n°74/16112023

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE  
COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h00, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

**PRESENTS** : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – M. SIBILLE – G. SPIRHZANZL – E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

**EXCUSES** : C. RODARY (pouvoir donné à C. CURTET)

**ABSENTS** :

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 17

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Guillaume SPIRHZANZL  
Convocation du 11/11/2023

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION,  
COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS 2022 GRENOBLE ALPES  
METROPOLE**

Grenoble-Alpes Métropole a transmis à la commune de Saint-Paul de Varces, en date du 29 août 2023, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets de l'année 2022. Le document complet est accessible sur le site internet de Grenoble-Alpes-Métropole au lien suivant : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/272-missions.htm>.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'en application de l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets est présenté à l'assemblée délibérante dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice concerné à savoir avant le 31 décembre 2023 et doit faire l'objet d'une délibération.

Sur le rapport de M. le Maire, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets de l'année 2022

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Le Maire,  
David RICHARD  
Le 16 novembre 2023

